



DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Affiché le 30/09/2024

Communauté de Communes du Pays des Paillons

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET : Avenant n°1 à la convention cadre de la salle de l'Escarène l'Escale : augmentation exceptionnelle en 2024 du nombre de spectacles communautaires

Délibération n° 24 09 16

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi vingt-six septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le vendredi vingt septembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.

Etaient présents : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Sandrine Barralis, Michèle Maurel, Lykke Saviane, Nadine Ezingear, Nicole Colombo, Marie-Thérèse Barrios-Breton, Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Gérard Branda par Madame Sandrine Barralis, Monsieur Jean-Marc Rancurel par Madame Germaine Millo, Madame Martine Brun par Monsieur Maurice Lavagna, Monsieur Alain Alessio par Madame Nicole Colombo, Monsieur Gérard De Zordo par Monsieur Francis Tujague, Monsieur Alain Michellis par Madame Lykke Saviane, Monsieur Armand Gasiglia par Madame Nadine Ezingear, Monsieur Jean-Claude Vallauri par Monsieur Pierre Donadey.

Absent : Monsieur Gérard Saramito.

Madame Béatrice Ellul a été nommée secrétaire de séance.

Vu la délibération n°22 03 32 portant sur l'établissement de la convention cadre de la salle de l'Escarène « L'Escale »,

Vu la délibération n° 23 03 16 portant sur les modifications de l'article 7 (dispositions financières) de la convention cadre,

Vu la délibération n° 24 04 03 adoptant le budget principal 2024 de la CCPP

Madame Monique GIRAUD-LAZZARI, Vice-présidente en charge de la politique culturelle rappelle que chaque salle a un nombre de spectacles communautaires défini par convention ainsi qu'une enveloppe allouée pour les organiser :

	Nombre de spectacles communautaires défini par convention	Budget HT alloué pour ces spectacles en 2024
L'Hélice à Contes	8	130 000 €
L'Escale à l'Escarène	5	60 000 €
Le Belvédère à Berre les Alpes	3	20 000 €
Yvette Nicolai à Peille	3	20 000 €

La mise en route de la salle de spectacles de l'Escale est récente. Pour sa deuxième année d'exploitation, la commune de l'Escarène a demandé que soit réévalué pour l'exercice 2024 le nombre de spectacles communautaires. Elle souhaite pouvoir bénéficier d'un sixième spectacle communautaire afin de bénéficier de l'enveloppe restante. Cette demande a été présentée à la commission culture du 19/09/2024 et a trouvé un avis favorable.

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de sa Vice-présidente,
après en avoir délibéré,**

- **Accepte** de déroger exceptionnellement au nombre de spectacles communautaires défini dans la convention cadre pour la salle de l'Escale, à savoir 6 spectacles pour l'exercice 2024.

Nombre de conseillers en exercice : 28

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 27

Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Sandrine Barralis, Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingard, Monsieur Alain Michellis Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo

Contre : /

Abstention : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
B. ELLUL

LE PRÉSIDENT
C. PIAZZA